LE BÂTHIOLA L'actualité de votre village



À NOTER

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS > MERCREDI 4 AVRIL 2018

Merci de déposer vos encombrants devant chez vous la veille (mardi 3 avril). Les encombrants concernent les OBJETS VOLUMINEUX OU LOURDS UNIQUEMENT. Les ordures ménagères,

cartons, plastiques, bois, électroménager ne sont pas collectés.



> MERCREDI 4 AVRIL 2018

Tout textile, chaussures, maroquinerie, peluches, couvertures...

Merci de déposer vos sacs bien fermés devant le centre technique municipal avant Mardi 3 avril 18h00.

INFO DÉCHETS > RAPPEL

- Ordures ménagères : tous les LUNDIS
- Poubelle jaune : les JEUDIS en semaines PAIRES
- Horaires des 3 déchèteries :

A partir du 25 mars 2018: ÉTÉ: du lundi au samedi*:

8h-12h30 / 13h30-18h - Dimanche: 9h-13h * à Gilly-sur-Isère (été) : journée continue le samedi 8h-18h. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

UNE QUESTION? 04 79 10 03 68

ALERTE ARNAQUES TÉLÉPHONIQUES

Le vol d'identité peut se produire sur internet ou encore par téléphone, télécopieur ou courrier

Méfiez-vous des courriels publicitaires, des pièces de correspondance ou des appels téléphoniques où l'on vous demande des renseignements personnels ou financiers et où l'on vous promet des gains.

Pour donner du crédit à leur demande, ces personnes mal intentionnées assurent appartenir à la collectivité ou aux associations locales.

Le message est clair : il ne faut pas répondre à ces sollicitations.

Les autorités locales appellent également les administrés ayant reçu ce type d'appel à être citoyens en informant le plus vite possible la brigade de gendarmerie d'Albertville.



Votre enfant intégrera l'école maternelle ou élémentaire à la prochaine rentrée. En vue de son inscription dans le fichier base élèves, nous vous demandons de bien vouloir remplir un formulaire disponible en Mairie.

Cet imprimé dûment renseigné devra être retourné avant le 31 MARS au secrétariat accompagné de la photocopie :

- Du livret de famille,
- D'un justificatif de domicile récent,
- Du carnet de santé de l'enfant (pages des vac-
- De la copie du jugement de divorce, le cas échéant.

AVENTURE RAID JUNIOR

Une équipe représentant La Bâthie va participer, comme chaque année à l'Aventure Raid Junior qui aura lieu du Lundi 9 au Vendredi 13 avril 2018 à Ugine.

CHANGEMENT DE LIEU DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Aurélie AGUETTAZ, assistante sociale, vous accueille désormais tous les mardis matin à l'Ehpad. Ses coordonnées ne changent pas : 04 79 44 53 60

APPEL AUX JEUNES

Comme chaque année, la mairie fait appel aux jeunes de + 18 ans pour servir le repas des aînés qui se déroulera prochainement le dimanche 15 avril 2018. Pour cela, il suffit de vous inscrire en mairie avant le 30 mars 2018. Un tirage au sort aura lieu par la suite (fournir copie carte d'identité et carte vitale).



Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à notre nouvelle orthophoniste et nouvelle pédicure-podologue.

Orthophoniste:

Emmanuelle VANNIER: 04 79 10 79 16 Pédicure/podologue:

Mariannick MENIGOT: 06 81 31 16 22

LE MOT **DU MAIRE**

Je souhaite revenir sur l'épisode contamination microbiologique (eschericia coli et entérocoques) sur le réseau d'eau potable de la mi-janvier faisant suite aux fortes précipitations pluvieuses de cette période. Je vous rappelle que depuis le 1er janvier 2018 c'est la communauté d'agglomération ARLYSERE qui a la compétence "eau et assainissement" et qui donc gère, en liaison avec la commune, ce type d'évènement. L'agence régionale de santé est seule habilitée à interdire, sous couvert du préfet, la consommation d'eau potable. Le lundi 15 janvier à 11h20 nous avons reçu par mail (suite à l'analyse d'un échantillon prélevé le 9 janvier) la demande d'interdiction datée du même jour. Tout de suite la chloration sur le réseau a été effectuée et en accord avec l'ARS des packs d'eau ont été distribués aux écoles, à la cantine et à la maison de retraite qui étaient prioritaires. ARLYSERE nous a livré en mairie des palettes de bouteilles d'eau à destination de la population. L'information a été faite par messages téléphoniques, site internet, panneau lumineux, voie de presse. L'évolution de la situation a fait l'objet d'articles de presse. Les médecins, contactés, n'ont eu, à notre connaissance, aucun cas de pathologie lié à cet évènement. Devant les interrogations légitimes de la population, l'ARS n'a levé l'interdiction que le 18 janvier, après confirmation des résultats des nouvelles analyses.

Afin d'améliorer la communication lors de ce type d'évènement, je vous recommande vivement de bien vouloir nous indiquer vos numéros de téléphone selon la procédure indiquée sur le document distribué avec le Bâthiolain, l'information par téléphone étant la plus rapide.

> Le Maire. Dan Pum Anch



Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal

Lundi 18 Décembre 2017

Les décisions suivantes ont été prises :

1 – Budget général

Besoins de crédits supplémentaires pour les opérations suivantes :

- Opération n° 61 réseau pluvial de GUBIGNY.
 Fin de chantier : + 1 800 €
- Opération n° 106 services administratifs. Remplacement véhicule : + 10 800 €.
- Opération n° 107 services techniques Remplacement matériels volés : + 2 350 €.

VOTE POUR: 18

2 - Budget annexe eau et assainissement

Besoins de crédits supplémentaires pour les opérations suivantes :

Opération n°17 - réseaux Gubigny
 Fin de chantier : + 17 000 €

Votes exprimés: 17

VOTE POUR: 17 Abstention: 1 - Mme Christine TORNASSAT

3 – Budget général 2018 : ouverture de crédits

Ouverture de crédits d'investissement par anticipation :

- Opération n° 16 "aménagement du stade de football" : missions liées à la maîtrise d'œuvre : 30 000 €
- Opération n° 19 "maison de retraite La Bailly" : 20 000 €
- Dépenses imprévues : 20 000 €

VOTE POUR: 18

4 - Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 1er janvier 2018

La commission du personnel réunie le 30 novembre dernier a proposé de recruter M. Jordan FERREIRA à l'issue de son contrat d'emploi d'avenir sur un poste d'adjoint technique territorial afin que la commune puisse continuer à assurer ses missions de service public compte tenu des départs en retraite.

Le conseil municipal décide de créer un emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1er janvier 2018.

VOTE POUR: 18

5 - Création d'un poste de technicien territorial à temps complet

Le responsable des services techniques, ingénieur territorial spécialisé en eau et assainis-sement, va rejoindre la communauté d'agglomération ARLYSERE en 2018 par voie de mutation. Afin d'assurer la continuité et la qualité des services publics dans la commune, il est proposé de recruter un technicien territorial.

Le conseil municipal décide de créer un emploi de technicien territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2018, pour assurer les fonctions de responsable des services techniques communaux.

Votes exprimés: 18

VOTE POUR: 10 - Mme Béatrice BUSILLET, Mme Jeannine CHAPUIS, Mme Jocelyne COLLOMBIER, Mme Sylviane ETAIX, M. Jean-Pierre ANDRÉ, M. Alain DEDUC, M. François RONQUE, M. Luc WUILLAUME, Marie-Danielle DURAND, Christophe CORNU.

VOTE CONTRE:8 - Mme Corinne PAYOT, Mme Laurence PETITPOISSON, Mme Christine TORNASSAT, M. Alain TARTARAT, M. Michel CATELLIN-TELLIER, M. François HOMMERIL, M. Pascal BOUVIER, M. Michel MONTET

6 - Instauration du nouveau régime indemnitaire pour la filière technique

Sur avis favorable de la commission du personnel et du Comité technique du Centre de gestion, le

conseil municipal décide d'instaurer le nouveau régime indemnitaire pour les agents de la filière technique (catégorie C).

Votes exprimés: 15

VOTE POUR: 13 - Mmes Béatrice BUSILLET, Jeannine CHAPUIS, Jocelyne COLLOMBIER, Sylviane ETAIX, Laurence PETITPOISSON, Marie-Danielle DURAND, Corinne PAYOT. MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Alain DEDUC, Michel MONTET, François RONQUE, Luc WUILLAUME

VOTE CONTRE: 2 - M. Alain TARTARAT, M. François HOMMERII

Abstentions: 3 - Mme Christine TORNASSAT, MM. Michel CATELLIN-TELLIER. Christophe CORNU

7 - Convention de prestations de service avec ARLYSERE - Transfert compétences eau et assainissement

Il est rappelé qu'au 1er janvier 2018, les compétences "eau" et "assainissement" sont transférées à la communauté d'agglomération ARLYSERE. Toutefois, afin d'assurer la continuité des services dans les délais très courts qui sont impartis à la communauté d'agglomération, la passation d'une convention pour la gestion des services eau et assainissement par la commune représente la meilleure solution.

Le conseil municipal approuve la convention à passer avec ARLYSERE à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de un an renouvelable deux fois, confiant la gestion du service de l'eau et du service de l'assainissement à la commune.

Votes exprimés: 18

VOTE POUR: 12 - Mmes Béatrice BUSILLET, Jeannine CHAPUIS, Jocelyne COLLOMBIER, Sylviane ETAIX, Laurence PETITPOISSON, Marie-Danielle DURAND. MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Alain DEDUC, François RONQUE, Luc WUILLAUME.

VOTE CONTRE: 6 - Mmes Christine TORNASSAT, Corinne PAYOT, MM. Alain TARTARAT, François HOMMERIL, Pascal BOUVIER, Michel MONTET.

8 - Convention de servitude ENEDIS

Le conseil municipal approuve la convention avec ENEDIS lui permettant d'emprunter la parcelle communale E4281 en bordure de la rue Gabriel Fauré pour ses travaux.

VOTE POUR: 18

9 - SIBTAS : renouvellement convention d'occupation des locaux communaux

Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le SIBTAS pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2018 pour la mise à disposition de locaux et de matériels, convention reconductible tacitement deux fois 1 an pour une durée totale limitée à 3 ans. **VOTE POUR : 18**

10 - Construction des vestiaires du stade de football

Le conseil municipal sollicite le maintien des demandes de subventions les plus élevées possibles pour la réalisation des vestiaires au stade de football auprès de la Fédération Française de Football, du Conseil départemental de la Savoie et de tout autre partenaire financier possible.

Votes exprimés: 14

VOTE POUR: 14 - Mmes Béatrice BUSILLET, Jeannine CHAPUIS, Jocelyne COLLOMBIER, Sylviane ETAIX, Laurence PETITPOISSON, Marie-Danielle DURAND. MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Alain DEDUC, François RONQUE, Alain

TARTARAT, François HOMMERIL, Luc WUILLAUME.

Abstentions: 4 - Mmes Christine TORNASSAT, Corinne PAYOT, MM. Pascal BOUVIER, Michel MONTET.

11 - Tarifs du restaurant scolaire et garderie périscolaire

Le conseil municipal approuve l'augmentation de 1,5 % à l'arrondi supérieur des tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2018.

Votes exprimés: 16

VOTE POUR: 9 - Mmes Béatrice BUSILLET, Sylviane ETAIX, Laurence PETITPOISSON, Marie-Danielle DURAND, MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Michel CATELLIN-TELLIER, Christophe CORNU, Alain DEDUC, Alain TARTARAT.

VOTE CONTRE: 7 - Mmes Christine TORNASSAT, Corinne PAYOT, Jocelyne COLLOMBIER, MM. François HOMMERIL, Pascal BOUVIER, Michel MONTET, Luc WUILLAUME.

Abstentions : 2 – Mme Jeannine CHAPUIS, M. François RONQUE

12 - Tarifs concessions du cimetière

Le conseil municipal décide d'actualiser les tarifs applicables aux concessions du cimetière à compter du 1er janvier 2018, sur la base de l'indice du coût de la construction. Il est rappelé que la totalité des sommes perçues est versée au Centre Communal d'Action Sociale.

Votes exprimés: 18

VOTE POUR: 12 - Mmes Béatrice BUSILLET, Jocelyne COLLOMBIER, Sylviane ETAIX, Marie-Danielle DURAND, MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Michel CATELLIN-TELLIER, Alain DEDUC, François RONQUE, Alain TARTARAT, Luc WUILLAUME, Christophe CORNU, François HOMMERIL,

VOTE CONTRE: 6 – Mmes Jeannine CHAPUIS, Christine TORNASSAT, Laurence PETITPOISSON, Corinne PAYOT, MM. Pascal BOUVIER, Michel MONTET.

13 - Redevances chauffage

Le conseil municipal fixe les redevances chauffage pour la saison 2016-2017 pour les locaux de La Poste, de la salle polyvalente et de l'ancienne poste.

VOTE POUR: 18

14 - Service public communal eau et assainissement

Le conseil municipal approuve les rapports annuels sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'exercice 2016.

Votes exprimés : 14 VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE: 1 - François HOMMERIL

Abstentions: 4 - Mmes Christine TORNASSAT, Jocelyne COLLOMBIER, MM. François RONQUE, Luc WUILLAUME.

15 - Budget annexe eau/assainissement : effacement de créances

Le conseil municipal prend acte de la liste de créances concernant des redevables faisant l'objet d'exécution de jugements des tribunaux ordonnant l'effacement de leurs dettes pour un montant total de 182,40 €.

VOTE POUR: 13 - Mmes Béatrice BUSILLET, Jeannine CHAPUIS, Marie-Danielle DURAND, Sylviane ETAIX, Jocelyne COLLOMBIER, Corinne PAYOT, MM. JP. ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Christophe CORNU, Alain DEDUC, François HOMMERIL, François RONQUE, Luc WUILLAUME.

VOTE CONTRE: 5 - Mmes Laurence PETITPOISSON, Christine TORNASSAT, MM. Michel CATELLIN-TELLIER, Michel MONTET, Alain TARTARAT.

INCIVILITÉS

Chiens en divagation

Il a été constaté à nouveau que beaucoup de chiens divaguaient dans les rues de La Bâthie malgré l'interdiction en vigueur par arrêté municipal. Par ailleurs, il est demandé à tous les propriétaires de chiens de prendre leurs dispositions en les tenant en laisse. Récemment, une habitante a été agressée avec son chien en promenade et mordue au visage.

Merci d'avance à tous de respecter cela pour le bien de la population !

Propreté urbaine

Un village propre, c'est l'affaire de tous!

Déchets, mégots, déjections canines (un petit sachet emporté avec soi avant la sortie de l'animal) encombrants, affichage sauvage : autant de choses qui sont susceptibles de nuire à la propreté de l'espace public et à notre environnement au quotidien. Adoptons les bons gestes et sensibilisons nos amis, nos voisins, notre famille...

Chats sauvages

La prolifération des chats sauvages est un réel problème de salubrité publique. En cas de présence importante de ces animaux dans votre quartier, merci de contacter la mairie pour savoir comment procéder à leur capture.

ADMINISTRATIF

Autorisation de sortie de territoire

L'autorisation de sortie de territoire (AST) pour tout enfant mineur résidant en France voyageant seul ou non-accompagné par ses parents est de nouveau obligatoire depuis 2017. Il suffit



de remplir le formulaire **CERFA** n°15646*01 sur internet en accompagnant obligatoirement d'une pièce d'identité en cours de validité du parent signataire. **L'AST** ne se fait plus en mairie.



Depuis novembre 2017, vous pouvez désormais enregistrer votre déclaration conjointe de PACS soit auprès de l'officier d'état-civil de votre commune de résidence, soit auprès d'un notaire. En mairie, les futurs partenaires doivent se présenter ensemble, munis des documents demandés et de leur pièce d'identité en cours de validité. Il est impératif de prendre rendez-vous avec la mairie au préalable.

Pièces à fournir :

- Convention de PACS, Cerfa n°15726*02 sur internet.
- Déclaration conjointe d'un pacte de solidarité (PACS) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune Cerfa n°15725*02 sur internet.
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 moins pour le partenaire français ou de moins de 6 moins pour le partenaire né à l'étranger.
- Pièce d'identité en cours de validité (original + photocopie).

Des documents complémentaires peuvent éventuellement vous être demandés selon votre cas.



Appel aux bénévoles

Le comité des fêtes souhaite pouvoir continuer à animer le village en proposant des activités à la commune. Vous voulez que La Bâthie vive encore des animations ?

REJOIGNEZ LE COMITÉ DES FÊTES!

Vous pouvez contacter M. PETITPOISSON Joël, président du comité au **06 07 10 41 42**.

Merci à tous les volontaires



Portage de livres à domicile

Nous vous rappelons que la bibliothèque de La Bâthie met à disposition un service de portage de livres à domicile pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite. Inscriptions à la bibliothèque aux jours et horaires d'ouverture.

Contact: 04 79 89 60 60

Rappel des horaires :

- Mercredi de 14h30 à 17h30 Vendredi de 15h30 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

\sim	_
Ų.	
$\overline{}$	



Le repas des aînés

La tradition veut que nous préparions le repas des aînés de 70 ans et plus (nés jusqu'au 31 décembre 1948). Ce sera l'occasion de se retrouver quelques heures réunis autour de la table. Afin que votre inscription soit bien enregistrée, nous vous remercions de remplir le coupon-réponse et de le retourner en mairie avant le **25 MARS 2018**. Seuls les coupons réceptionnés donneront lieu à une invitation personnelle qui vous expliquera le déroulement de la journée.

REPAS DES AINÉS I DIMANCHE 15 AVRIL 2018				
NOM:				
Prénom :				
Date de naissance :				

Coupon-réponse	à retourner ei	n mairie avant	le 25 mars	2018
----------------	----------------	----------------	------------	------

Adresse:	
Téléphone :	
Vous serez accompagné(e) :	
Vous avez besoin d'être véhiculé(e) :	

À vos agendas

VEN. & DIM.

VEN. 20H30 / DIM. 17H00 > Salle polyvalente

Association Zygomatiks. Spectacle "Ne m'appelle plus chérie, chéri"

⊃ Entrée 5 € et gratuit pour les -12 ans.

16/03

A PARTIR DE 18H00 > Salle polyvalente

Loto La Bailly

- Ouverture à 18h, restauration sur place, début 20h00
- Réservation conseillée : 06 34 13 20 30

LUNDI

Monument aux Morts

Cérémonie commémorative marquant la fin de la guerre d'Algérie

SAMEDI

A PARTIR DE 18H30 > Salle polyvalente

Concours de Belote de l'USGM

⇒ Inscription sur place à partir de 18h30. Début du concours à 20h00. 10 € par personne. Restauration rapide, buvette, tombola.

Infos au 06 75 08 54 90.

DIMANCHE 25/03

> Salle polyvalente

APE

⇒ Animation pour les enfants l'après-midi

30/03

A PARTIR DE 19H30 > Salle polyvalente

Réunion d'information compteur Lindky avec M. Astinotti

SAMEDI

> Salle polyvalente

Apéro Concert "Apéro Rock": Rocky Aurore & Little Mary's Band organisé par TEMPO

⇒ Entrée gratuite. Buvette et petite restauration

DIMANCHE

> Salle polyvalente

Repas des aînés

DIMANCHE

> Salle polyvalente

Les imposteurs

"Les chaussettes Opus 124"

⇒ Tarif: 10 € / Réduit: 6 €

JEUDI

> Salle polyvalente

Spectacle Dôme décentralisé "Jacques et Mylène". Compagnie 26000 couverts

⊃ Place : 5 € à 10 €

SAM. & DIM.

DE 10H00 À 18H00 > Salle polyvalente

Exposition des artistes/Salon du livre

⇒ Entrée libre

LUNDI

> Salle polyvalente

Bal du muguet

⇒ Vin d'honneur, repas et soirée dansante Entrée avec repas : 22 €. Sur réservation avant le 24/04 au 04 79 32 03 90 ou 04 79 32 60 77

Entrée sans repas : 12 € (spectacle et bal)













- 1 Remise de prix Maisons fleuries 2017
- 2 3 Soirée vin chaud du 23 décembre 2017
- 4 Remise de prix Illuminations 2017
- 5 Vœux à la population du 5 janvier 2018

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL BIMESTRIEL: I Directeur de la publication: le maire / J.P. ANDRÉ I Conception / réalisation & impression: Nouvelles Impressions Albertville I Mairie de La Bâthie I Articles: Mairie de la Bâthie I Photos: mairie, associations, A. GARCIA, JC TARDIVET I 1200 exemplaires I Distribution: SCOP AART Gilly-sur-lsère I mairie@labathie.fr - www.labathie.fr